

Co-voiturage et vélos

Dans une logique de réduction de la circulation sur le territoire de la Métropole Rouen Normandie, cette dernière a développé une application de covoiturage, [Klaxit](#). L'idée est simple : gagner de l'argent au quotidien, en covoiturant.

Comment ça fonctionne ?

Le conducteur bénéficie d'une rémunération de maximum 4 euros par trajet réalisé versée par la Métropole Rouen Normandie. Et pour le ou les passagers qui covoiturent avec lui, c'est gratuit.

Qui peut en bénéficier ?

Toute personne peut bénéficier du service à condition de réaliser un trajet au départ ou à l'arrivée d'une commune de la Métropole Rouen Normandie.

Où retrouver votre conducteur ou votre passager ?

- À l'aire de covoiturage de Fleury-sur-Andelle, située route de Charleval, à proximité du rond point de la Bellevue
- À l'aire de covoiturage de Boos, située à proximité de son aéroport

Découvrir le territoire Lyons Andelle à vélo

Sur le territoire Lyons Andelle, certaines randonnées peuvent s'effectuer à vélo. C'est l'occasion de découvrir [la forêt domaniale de Lyons](#), l'une des plus belles hêtraies d'Europe.

Si vous ne disposez pas de vélo, le magasin « [Loc E vélo](#) », situé à Lyons-la-Forêt, vous propose des locations de VTT électrique et vélo à assistance électrique avec GPS, parcours forestiers et touristiques intégrés.

Pour des balades groupées et encadrées sur des chemins faciles ou des raids longue distance, contactez [Authentik Aventure](#), situé à Romilly-sur-Andelle.

Contact

Mairie de Ménesqueville

6B rue du Général de Gaulle 27850 Ménesqueville
[03 32 49 46 44](mailto:03.32.49.46.44) [Contacter par mail](#)